



---

---

---

---

---

---

**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEPI/MED ECP.3/4  
15 octobre 2008  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Troisième réunion du Comité exécutif de coordination

Split (Croatie), 25-26 septembre 2008

---

**DOC. UNEP/BUR/68/INF.5**

---

**RAPPORT**

**DE LA TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE COORDINATION**





**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEPI/MED ECP.3/4  
15 octobre 2008  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

---



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Troisième réunion du Comité exécutif de coordination

Split (Croatie), 25-26 septembre 2008

**RAPPORT**  
**DE LA TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF**  
**DE COORDINATION**



## I. Introduction

Suite à la décision prise à sa deuxième réunion, le Comité exécutif de coordination a tenu sa troisième réunion les 25 et 26 septembre 2008 à Split (Croatie), dans les locaux du CAR/PAP. La réunion était présidée par le Coordonnateur du PAM. Y ont pris part tous les Directeurs des Centres d'activités régionales (CAR), à l'exception du Directeur de l'INFO/RAC, ainsi que le Coordonnateur du MED POL. La liste complète des participants est reproduite à l'**annexe I** du présent rapport.

## II. Points 1 et 2 de l'ordre du jour

Le Coordonnateur du PAM a ouvert la réunion.

La réunion a examiné et adopté son ordre du jour avec l'emploi du temps proposé. L'ordre du jour de la réunion est reproduit à l'**annexe II** du présent rapport.

Après avoir débattu de tous les points de l'ordre du jour, la réunion a abouti à quelques considérations essentielles pour chaque question abordée et s'est prononcée sur les actions nécessaires et leurs calendriers d'application.

## III. Points 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'ordre du jour

### Considérations essentielles, actions et calendriers

<p><b>Point 3 de l'OdJ: Questions découlant de la deuxième réunion du CEC</b></p> <p><b><u>1) Système d'information méditerranéen sur l'environnement et le développement durable (SIMEDD)</u></b></p> <p><b>Considérations essentielles</b></p> <p>a) Le SIMEDD couvrira l'ensemble de la région méditerranéenne sur un certain nombre de questions thématiques importantes et différents secteurs économiques;</p> <p>b) le PB et l'INFO/RAC sont convenus d'un programme de travail conjoint pour la mise en place du SIMEDD;</p> <p>c) il est prévu que la section sur l'Eau sera prête pour la Conférence ministérielle EuroMed sur l'eau d'octobre 2008;</p> <p>d) Le coût total du développement du SIMEDD est de 700 000 euros. Au cas où l'INFO/RAC ne serait pas en mesure d'appuyer le projet jusqu'à ce qu'il soit finalisé, la nécessité de mobiliser les 2/3 de ces fonds en faisant appel à des sources externes se poserait assurément.</p>	<p><b><u>1) Actions et calendriers</u></b></p> <p>a) <b>Le système SIMEDD devra être en ligne d'ici la fin 2009</b></p> <p>b) <b>Des fonds supplémentaires importants devront être mobilisés au cas où le Partenariat PB-INFO/RAC ne se poursuivrait pas jusqu'à la finalisation du SIMEDD.</b></p> <p>c) <b>La conception du système SIMEDD devra prévoir une interface avec l'InfoPAM et le système de rapports du PAM.</b></p>
---	---

<p>e) Le coût de l'entretien du SIMEDD, y compris sa mise à jour régulière, n'a pas encore été calculé.</p>	
<p><b><u>2) Système de rapports du PAM</u></b></p> <p>a) Les travaux de préparation du système de rapports en ligne du PAM ont progressé conformément au plan convenu à la réunion de Rome de mai 2008.</p> <p>b) Selon l'INFO/RAC, le non-décaissement des fonds par l'Italie pourrait retarder le processus au delà de 2008.</p> <p><b><u>3) Participation des composantes du PAM aux réunions du PAM organisées dans le cadre de mise en œuvre du programme de travail de chaque composante du PAM</u></b></p> <p>a) Il a été indiqué que, malgré les efforts accrus de toutes les composantes du PAM pour assurer une participation active aux réunions du PAM organisées par des composantes, il y a lieu d'améliorer encore la situation à cet égard.</p> <p>b) Il a été convenu qu'il n'était pas toujours nécessaire, pour tous les CAR, de participer systématiquement aux réunions des autres composantes du PAM.</p> <p>c) Pour créer des opportunités de contribution des CAR aux manifestations/réunions du PAM sans nécessairement qu'ils y participent physiquement, l'on pourrait recourir à des vidéoconférences et à d'autres outils.</p> <p>d) Il faudrait que les composantes du PAM se concertent entre elles dès qu'elles amorcent la préparation de leurs réunions/manifestations, ce qui leur permettrait de contribuer davantage à l'organisation de chaque réunion outre leur participation à celle-ci.</p>	<p><b><u>2) Actions et calendriers</u></b></p> <p><b>L'INFO/RAC doit consentir un effort tout particulier pour respecter la date limite qui a été convenue pour que le système de rapports du PAM soit en ligne, à savoir la fin décembre 2008.</b></p> <p><b><u>3) Actions et calendriers</u></b></p> <p><b>Les composantes du PAM devraient participer aux réunions et manifestations du PAM, notamment quand leurs contributions sont jugées utiles au succès d'une réunion.</b></p>

**Point 4 de l'OdJ : Résultats de la réunion du Bureau (Bur67)**

**1) Thèmes traités par le Segment ministériel de la Seizième réunion des Parties contractantes**

Après un examen soigneux des propositions du Bureau, le CEC a décidé de proposer un thème principal pour le débat du Segment ministériel et un thème d'appoint.

**2) Organisation de la réunion ministérielle EuroMed sur l'environnement en l'enchaînant avec la Seizième réunion des Parties contractantes**

**Considérations essentielles**

a) Cette proposition a été examinée à la réunion du Bureau tenue à Madrid en septembre 2008, mais aucune décision n'a été prise.

b) Le CEC a souligné que cette proposition pourrait avoir plusieurs incidences positives (synergie, démonstration d'un esprit de partenariat, avantages liés à des questions logistiques, etc.).

c) Cependant, la réunion a également estimé qu'il serait difficile de créer une synergie entre ces deux réunions du fait que les questions traitées seraient différentes. Il se pourrait aussi que les

**1) Actions et calendriers**

a) Le thème proposé pour le Segment ministériel: "Valeur ajoutée du PAM au Processus de Barcelone – Union pour la Méditerranée".

b) Le thème d'appoint proposé est: "Utilisation durable des ressources naturelles en mettant l'accent sur les conclusions de l'analyse des services écosystémiques et du coût de la dégradation de l'environnement".

c) D'ici la quatrième réunion du CEC, l'Unité de coordination préparera, en consultation avec toutes les composantes du PAM, un document d'orientation sur l'organisation du Segment ministériel pour examen par la prochaine réunion du Bureau.

**2) Actions et calendriers**

Le Coordonnateur du PAM devra contacter la CE et transmettre les considérations formulées sur la question par la réunion du Bureau et celle du CEC.

ministres aient des difficultés à prolonger leur séjour pour participer aux deux réunions.

**3) Le CEC a pris note de la recommandation du Bureau sur la participation du Président du Bureau à la réunion du CEC**

**4) Organisation de la réunion conjointe des Points focaux – Plan Bleu, CAR/PAP et INFO/RAC**

**Considérations essentielles**

Le Bureau a accueilli favorablement, dans son principe, la proposition du CEC concernant la fusion des fonctions des Points focaux du CAR/PB et de l'INFO/RAC avec celles des Points focaux du PAM. Cependant, il a fait observer qu'une décision définitive sur cette question devrait être prise une fois qu'auraient été définis les mandats de ces composantes.

Le Bureau a confirmé à nouveau que la prochaine réunion conjointe des Points focaux - Plan Bleu, CAR/PAP et INFO/RAC, se tiendrait selon la pratique en usage.

**5) Établissement par les composantes du PAM des rapports sur l'état d'avancement des activités destinés aux réunions du Bureau**

**Considérations essentielles**

a) Suite aux remarques de la réunion du Bureau (Bur67), il a été convenu que toutes les composantes du PAM s'efforceraient de consigner les informations à toutes les sections requises du nouveau modèle de présentation du Rapport d'avancement soumis au Bureau.

b) Des informations supplémentaires relatives au budget concernant toutes les activités menées au titre des différents objectifs devraient aussi être présentées par chaque composante dans le Rapport d'avancement soumis au Bureau.

**3) Actions et calendriers**

The Secrétariat devra informer le Président des dates et du lieu des réunions du CEC.

**4) Actions et calendriers**

a) Le Plan Bleu devra réunir les fonds nécessaires et contribuer, pour sa part, à l'organisation de la réunion conjointe des Points focaux - Plan Bleu, CAR/PAP et INFO/RAC.

b) Les détails organisationnels de la réunion conjointe des Points focaux - Plan Bleu, CAR/PAP et INFO/RAC, seront abordés à la prochaine réunion du CEC.

c) La réunion conjointe des Points focaux se tiendra en Croatie. La date et le lieu en seront décidés à la prochaine réunion du CEC.

**5) Actions et calendriers**

Pour la prochaine réunion du Bureau (Bur68):

a) L'Unité de coordination devra mettre à jour, sur la base des remarques du Bureau, le modèle de présentation du Rapport d'avancement destiné à la prochaine réunion de celui-ci.

b) Les composantes du PAM devront:  
- compléter toutes les sections du modèle de présentation du Rapport, et notamment les espaces consacrés aux enseignements tirés et aux contraintes, ainsi que l'espace réservé aux recommandations, s'il y a lieu.  
- respecter les dates limites convenues pour la soumission de leurs contributions au Rapport d'avancement afin de permettre au Secrétariat de procéder à toutes les



	<p><b>interventions nécessaires sur le texte. Toutes les interventions effectuées par le Secrétariat devraient se faire avec l'accord des composantes du PAM concernées.</b></p>
<p><b>Point 5 de l'OdJ : Application du programme de travail</b></p> <p><b>Considérations essentielles</b></p> <p>a) Des tâches exigeantes/difficultés ont été signalées à propos de l'exécution d'un certain nombre d'activités telles que les indicateurs d'efficacité, le PAC "Espagne", la collecte de données, le système de rapports, la coopération MED POL/ONUDI sur l'IETMP, les activités relatives à l'application de l'article 5 du Protocole "tellurique tel que modifié, etc.</p> <p>b) Des exemples de coopération conjointe entre différents Centres, comme les travaux REMPEC-CAR/ASP sur les eaux de ballast et du Plan Bleu-INFO/RAC sur le SIMEDD ont été jugés encourageants.</p> <p>c) Les composantes du PAM ont sollicité une orientation concernant leur participation à des appels d'offres pour des requêtes, études, etc.</p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p><b>Après consultation avec l'Unité de coordination, les composantes du PAM peuvent répondre à des appels d'offres et participer à des activités, financées par divers bailleurs de fonds, qui relèvent de leur domaine de compétence et peuvent contribuer à l'application de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles ainsi que des différentes stratégies du PAM, notamment la SMDD.</b></p>
<p><b>Point 6 de l'OdJ : Programme de travail glissant sur cinq ans du PAM</b></p> <p>La réunion est convenue de deux questions thématiques transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement climatique</li> <li>• Gouvernance environnementale</li> </ul> <p>Il aussi été décidé d'élaborer un programme de travail glissant sur 5 ans pour trois autres questions transversales telles que :</p> <p>a) Gestion intégrée des zones côtières/gestion des écosystèmes ;</p> <p>b) Substances nocives et déchets dangereux ; et</p> <p>c) Efficacité des ressources - production et consommation durables.</p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p><b>1) L'Unité de coordination devra élaborer, en étroite concertation avec toutes les composantes du PAM, le programme de travail glissant sur cinq ans concernant la gouvernance environnementale.</b></p> <p><b>2) Le Plan Bleu devra finaliser la proposition sur le changement climatique pour examen par la quatrième réunion du CEC. Les modifications apportées au document par les composantes du PAM concernées devront être soumises au PB en temps voulu.</b></p> <p><b>3) Le CAR/PAP devra élaborer la proposition sur la gestion intégrée des zones côtières/gestion des écosystèmes.</b></p> <p><b>4) Le MED POL, le REMPEC et le CAR/PP devront formuler la proposition sur les substances nocives et les déchets dangereux.</b></p>

	<p>5) Le CAR/PP, le CAR/ASP et le PB devront formuler la proposition sur l'efficacité des ressources – production et consommation durables.</p> <p>6) Les composantes du PAM devront adresser les versions finales de leurs propositions aux membres du CEC bien avant la quatrième réunion de celui-ci et en tout cas d'ici la fin novembre 2008.</p>
<p><b>Point 7 de l'OdJ : État de la mise en œuvre des programmes de travail conjoints CE-PAM et AEE-PAM</b></p> <p><b>Considérations essentielles</b></p> <p>a) La réunion a été informée d'un appel à candidatures de la CE concernant un projet sur les synergies CE-PAM.</p> <p>b) Le CEC a émis l'avis que les questions relatives à la synergie et à la coopération CE-PAM devaient être traitées dans le cadre de la coopération institutionnelle PAM-CE et a décidé de saisir l'occasion de la prochaine réunion CE-PAM pour obtenir davantage de renseignements sur l'objectif de ce travail de consultance de 15 mois.</p> <p>AEE</p> <p>c) La réunion a également abordé la question de l'application du programme de travail conjoint AEE-PAM et elle a eu un échange de vues sur les priorités de la coopération à venir.</p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>a) Le Coordonnateur devra envoyer un modèle, assorti d'un calendrier, à toutes les composantes concernant la préparation du rapport d'avancement sur la mise en œuvre du programme de travail conjoint CE-PAM.</p> <p>b) La réunion conjointe CE-PAM se tiendra le 8 décembre 2008.</p> <p>c) Les composantes du PAM devront soumettre leurs contributions concernant le futur programme de travail AEE-PAM avant le 7 octobre 2008.</p> <p>d) Le Secrétariat discutera des propositions du PAM lors de la réunion avec l'AEE les 8 et 9 octobre 2008 à Athènes.</p>
<p><b>Point 8 de l'OdJ : Rapport sur l'état de l'environnement-développement (REED)</b></p> <p><b>Considérations essentielles</b></p> <p>Sur la base des remarques formulées par le Bureau et présentées par le Secrétariat, la réunion est convenue des points suivants:</p> <p>a) Comme la publication du rapport REED sera la première depuis près de vingt ans, l'exécution de cette tâche est un enjeu de premier ordre pour le PAM.</p> <p>b) Le rapport devrait être comparatif.</p> <p>c) Différents modèles peuvent être utilisés pour l'établissement du REED. tels que</p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>a) Le projet final du rapport REED sera prêt à la fin de l'été 2009.</p> <p>b) Les modifications apportées par le MED POL, le CAR/ASP et le CAR/PAP à la table des matières seront adressées avant le 10 octobre au plus tard.</p> <p>c) Les chapitres qui seront rédigés par les autres composantes du PAM seront soumis au Plan Bleu avant la fin mars 2009, au plus tard.</p>

<p>ceux élaborés par l'AEE, le PNUE ainsi que les rapports de ce type établis par les pays méditerranéens;</p> <p>d) Le rapport devrait traiter des écosystèmes terrestres et marins de manière intégrée.</p>	<p>d) <b>L'harmonisation du texte et l'analyse des lacunes par le Plan Bleu ainsi que la communication des dernières données par toutes les composantes auront lieu en juin-juillet 2009.</b></p> <p>e) <b>Le rapport sera imprimé en septembre-octobre 2009</b></p> <p>f) <b>Un résumé sera inclus aussi dans le rapport pour en souligner les principales conclusions à l'intention des décideurs.</b></p>
<p><b>Point 9 de l'OdJ : Projets des mandats des CAR et du MED POL</b></p> <p><b>Considérations essentielles</b></p> <p>a) Un travail important reste à faire par tous les CAR et le MED POL concernant la finalisation des projets de mandats de toutes les composantes du PAM.</p> <p>b) Les projets de mandats devraient être élaborés conformément aux prescriptions du Document sur la gouvernance.</p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>a) <b>Les composantes du PAM établiront leurs projets de mandats conformément aux prescriptions du Document sur la gouvernance.</b></p> <p>b) <b>Les composantes du PAM soumettront les projets de mandats au Secrétariat vers la fin octobre 2008 pour examen à la quatrième réunion du CEC.</b></p>
<p><b>Point 10 de l'OdJ : Rôle que le PNUE est appelé jouer à l'avenir dans le Processus de Barcelone - Union pour la Méditerranée</b></p> <p><b>Considérations principales</b></p> <p>Le CEC s'est félicité de l'intérêt porté par le PNUE à ce processus.</p>	<p><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p>a) <b>Le Coordonnateur du PAM transmettra à la fin octobre au plus tard, pour observations, la présentation par l'Unité de coordination, pour la réunion PNUE interne qui doit se tenir à Paris en novembre 2008, du "rôle du PNUE dans le Processus de Barcelone - Union pour la Méditerranée".</b></p> <p>b) <b>Le Coordonnateur se renseignera pour savoir si tous les Directeurs de CAR peuvent être invités à la réunion susmentionnée.</b></p>

<p><b>Point 11 de l'OdJ : Audit de performance et de gestion financière</b></p> <p>Toutes les composantes du PAM ont eu un échange de vues sur l'audit de performance et de gestion financière à la suite des visites aux Centres effectuées par les commissaires aux comptes.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p><b>Le rapport d'audit sera communiqué aux composantes du PAM pour observations aussitôt après sa soumission à l'Unité de coordination par les commissaires aux comptes.</b></p>
<p><b>Point 12 de l'OdJ : Réunion des composantes du PAM sur l'application de l'approche écosystémique</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Considérations essentielles</b></p> <p>Les principales activités prioritaires recensées au titre de ce projet ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Préparation des rapports d'évaluation concernant les quatre régions, ainsi qu'il a été convenu par la deuxième réunion d'experts désignés par les gouvernements sur l'approche écosystémique</li><li>b) Analyse socio-économique sur les services écosystémiques marins et côtiers.</li></ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p><b>La réunion a entériné les conclusions de la réunion consultative préparatoire d'experts sur l'approche écosystémique tenue le 24 septembre 2008 à Split, telle que reproduites à l'annexe III du présent rapport.</b></p>
<p><b>Point 13: Adoption du rapport</b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Actions et calendriers</u></b></p> <p><b>a) La réunion a adopté le projet de rapport rédigé par le Secrétariat tel que modifié oralement.</b></p> <p><b>b) La quatrième réunion du CEC se tiendra le 16 décembre 2008 à Athènes.</b></p>
<p><b>Point 14 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion</b></p>	<p><b>Le Coordonnateur a prononcé la clôture de la réunion le 26 septembre à 12h30.</b></p>

## ANNEXE I

## LISTE DES PARTICIPANTS

<p><b>UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME/COORDINATING UNIT FOR THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN (UNEP/MAP)</b></p>	<p><b>Mr Paul Mifsud</b> MAP Coordinator Tel.: +30.210.7273101 E-mail: paul.mifsud@unepmap.gr</p> <p><b>Mr Francesco Saverio Civili</b> MED POL Coordinator Tel.: +30. 210. 7273106 E-mail: fscivili@unepmap.gr</p> <p><b>Ms Tatjana Hema</b> Programme Officer Tel.: +30.210.7273115 E-mail: thema@unepmap.gr</p>
<p><b>REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE MEDITERRANEAN SEA (REMPEC)</b></p>	<p><b>Mr Frédéric Hebert</b> Director 'Maritime House' Lascaris Wharf Valletta VLT 1921 Tel.: +356.21.337296-8 Fax: +356.21.339951 E-mail: <a href="mailto:fhebert@rempec.org">fhebert@rempec.org</a>, rempec@rempec.org</p>
<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR THE BLUE PLAN (BP/RAC)</b></p>	<p><b>Mr Henri-Luc Thibault</b> Director Plan Bleu, Centre d'Activité Régional (PB/CAR) 15 rue Ludwig van Beethoven Sophia Antipolis F-06560 Valbonne, France Tel.: +33 4 92387130 Fax: +33 4 92387131 E-mail: hlthibault@planbleu.org</p>
<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR THE PRIORITY ACTIONS PROGRAMME (PAP/RAC)</b></p>	<p><b>Mr Ivica Trumbic</b> Director Priority Actions Programme, Regional Activity Center 11 Kraj Sv. Ivana 21000 Split Croatia Tel.: +385 21 340470 Fax: +385 21 340490 E-mail: <a href="mailto:ivica.trumbic@ppa.t-com.hr">ivica.trumbic@ppa.t-com.hr</a></p>
<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR SPECIALLY PROTECTED AREAS (SPA/RAC)</b></p>	<p><b>Mr Abderrahmen Gannoun</b> Director Boulevard du Leader Yasser Arafat B.P. 337, 1080 Tunis Cedex Tunisia Tel.: +216 71 206649 or 216 71 206 851 Fax: +216 71 206490 E-mail: gannoun.abderrahmen@rac-spa.org</p>
<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR CLEANER PRODUCTION (CP/RAC)</b></p>	<p><b>Ms Virginia Alzina</b> Director Tel: +34 93 5538790 Fax: +34 93 5538795 E-mail: valzina@cprac.org</p>



**ANNEXE II**  
**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Questions découlant de la deuxième réunion du CEC
4. Résultats de la réunion du Bureau
5. Mise en œuvre du programme de travail
6. Programme de travail glissant du PAM sur cinq ans
7. État de la mise en œuvre des programmes de travail conjoint CE-PAM et AEE-PAM
8. Rapport sur l'état de l'environnement-développement (REED)
9. Projets de mandats des CAR et du MED POL
10. Rôle que le PNUE est appelé à jouer à l'avenir dans le Processus de Barcelone – Union pour la Méditerranée
11. Audit de performance et de gestion financière
12. Réunion des composantes du PAM sur l'application de l'approche écosystémique
13. Adoption du rapport
14. Clôture de la réunion





### ANNEXE III

## CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DE TOUTES LES COMPOSANTES DU PAM SUR L'APPLICATION DE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE

24 septembre 2008, Split (Croatie)

### 1) Répartition des tâches entre les composantes du PAM

a) Préparation des rapports d'évaluation concernant les quatre régions

*I. État des écosystèmes marins et côtiers*

Chapitre 2, MEDPOL

Chapitre 3 CAR/ASP

Chapitre 4 CAR/ASP

*II Pressions et impacts*

Chapitre 1 MED POL

Chapitre 2 MED POL

Chapitre 3 MED POL

Chapitre 4 CAR/ASP

Chapitre 5 CAR/PAP

Chapitre 6 MED POL

Chapitre 7 CAR/PAP

Chapitre 8 REMPEC

Chapitre 9 CAR/ASP

b) Analyse socio-économique – Composante chef de file : Plan Bleu

c) Plan de communication et de sensibilisation du public: Composante chef de file: INFO/RAC

d) Planification pour l'avenir (Document de planification): Composante chef de file : Unité de coordination

e) Études de cas (activité conjointe MED POL/CAR/ASP qui aura pour animateur le directeur de projet, tandis que les crédits seront alloués au titre du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée - programme de travail pour 2009.

f) Le CAR/PAP compilera les méthodologies d'évaluation.

### 2) Dotation budgétaire

a) Analyse socio-économique 77 100 € (Projet "Approche écosystémique" CE 47 100 € + Projet "ASPIM" CE 20 000 € + 10 000 € des lignes budgétaires "Approche écosystémique" de l'Unité de coordination)

b) Volet Évaluation 116 250 € (70 000 € pour la collecte de données et la rédaction du rapport par les consultants, 38 750 € pour la réunion de coup d'envoi – durée de deux jours, et 7 500 € pour les services de conférence)

c) Le budget de la troisième réunion d'experts désignés par les gouvernements sur l'approche écosystémique est prévu dans le document de projet à hauteur de 61 700 €

- d) Le Coordonnateur du PAM contactera la CE pour se renseigner sur le calendrier de l'approbation du budget et de la disponibilité des fonds ainsi que pour l'informer officiellement des modifications à apporter au document du projet sous réserve que celles-ci soient permises par la réglementation de la CE.

**3) Questions de gestion**

- Le Coordonnateur aura à envoyer la lettre demandant au Points focaux du PAM de désigner leurs correspondants ou coordonnateurs pour le volet Évaluation. Les mandats des correspondants ou coordonnateurs nationaux seront adressés avec cette lettre. Les mandats devront être rédigés par le MED POL et le CAR/ASP et communiqués pour observations à toutes les autres composantes.
- Un dispositif opérationnel précis pour l'exécution de toutes les tâches assignées devra être établi par les composantes chefs de file et distribué pour observations à toutes les autres composantes.
- L'exécution de toutes les tâches commencera une fois que les fonds auront été mis à disposition.